

Image not found or type unknown



Concubinage non marier separation enfant

Par **catia**, le **13/07/2010** à **13:06**

Bonjour, rnje vais prochainement quitter mon ami ,mais nous ne sommes pas marier ,mais sommes déclarer ensemble et habitons ensemble.je vais le quitter dans peu de temps pour plusieurs raison et partir avec sa fille de 10 mois a 8h30 de route .rndois je déclarer au commissariat mon départ ou pas?car lui ne sais pas que je part aussi loin.merci de votre réponse s'il vous plaitrncordialement